

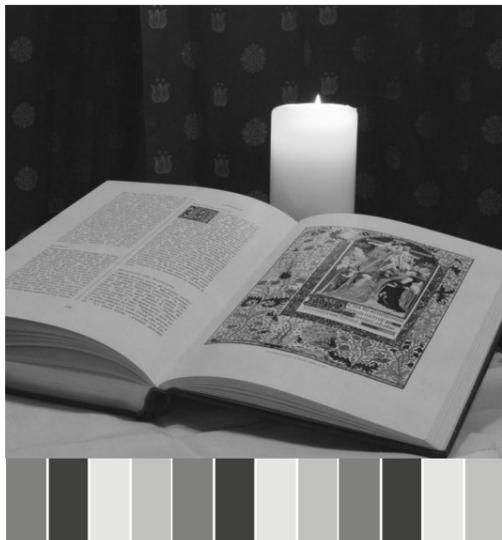
## « Jésus passait par les villes et les villages en enseignant »

Faites bien attention, frères très chers : les saintes Ecritures nous ont été transmises pour ainsi dire comme des lettres venues de notre patrie. Notre patrie, en effet, c'est le paradis ; nos parents, ce sont les patriarches, les prophètes, les apôtres et les martyrs ; nos concitoyens, les anges ; notre roi, le Christ. Quand Adam a péché, nous avons été pour ainsi dire jetés dans l'exil de ce monde. Mais parce que notre roi est fidèle et miséricordieux plus qu'on ne peut le penser ou le dire, il a daigné nous envoyer, par l'intermédiaire des patriarches et des prophètes, les saintes Ecritures, comme des lettres d'invitation par lesquelles il nous invitait dans notre éternelle et première patrie... En raison de son ineffable bonté, il nous a invités à régner avec lui.

Dans ces conditions, quelle idée se font d'eux-

mêmes les serviteurs qui...ne daignent pas lire les lettres qui nous invitent à la béatitude du Royaume ? ... « Celui qui ignore sera ignoré » (1Co 14,38). Certainement, celui qui néglige de chercher Dieu dans ce monde par la lecture des textes sacrés, Dieu à son tour refusera de l'admettre dans la béatitude éternelle. Il doit craindre qu'on ne lui ferme les portes, qu'on ne le laisse dehors avec les vierges folles (Mt 25,10) et qu'il ne mérite d'entendre : « Je ne sais pas qui vous êtes ; je ne vous connais pas ; écarter-vous de moi, vous tous qui faites le mal »... Celui qui veut être écouté favorablement de Dieu doit commencer par écouter Dieu. Comment aurait-il le front de vouloir que Dieu l'écoute favorablement, s'il en fait si peu de cas qu'il néglige de lire ses préceptes ?

Saint Césaire d'Arles (470-543), moine et évêque Sermon 7 ; CCL 103, 37s (trad. SC 175, p. 341s)



### Accueil >>>

#### Revel

35 rue Notre-Dame  
Presbytère 31250 Revel

**05.61.83.53.70**  
- notredame.revel@sfr.fr

Accueil tous les jours  
de 14h30 à 17h  
vendredi 10h-12h30

#### Auriac

Maison paroissiale  
1 route de Revel  
31460 Auriac sur  
Vendinelle

**05.61.83.11.07**  
auriac.paroisse@free.fr

Accueil le Mercredi  
de 9h à 11h

#### Caraman

Accueil le jeudi  
de 9h 30 à 11h  
à l'église (sacristie)

### Movendo

#### & vous >>>

Pour toute  
information ou toute  
proposition d'article,  
merci de contacter :

L'Abbé Sébastien  
Vauvillier

E-mail :  
abbsv@free.fr

### Agenda paroissial >>>

#### Dimanche 21 août

##### 21e Dimanche du Temps Ordinaire

09h00	Messe	BOUR
09h30	Messe	ST PIE
09h30	Messe	VAUR
10h45	Messe	REV
11h00	Messe	NOUM
11h15	Messe	MAU
11h15	Messe	ST JUL
16h00	Messe	STE AP
17h00	Confessions	CAR
18h00	Messe	CAR

#### Lundi 22 août

Sainte Marie Reine		
14h30	ACI	REV
18h45	Vêpres	ST FER
19h00	Messe	ST FER

#### Mardi 23 août

Sainte Rose de Lima		
11h00	Messe à la Vendinelle	CAB
18h00	Inscriptions mariages	CAR

#### Mercredi 24 août

Saint Barthélemy		
09h00	Messe	REV
18h30	Inscription Caté	AUR

#### Jeudi 25 août

Saint Louis, Roi de France		
09h30	Inscription baptême	CAR
11h00	Messe du marché	CAR
18h00	Inscriptions mariages	REV
19h00	Prépa Baptême	REV

#### Vendredi 26 août

Sainte Mariam de Jésus Crucifié		
Pèlerinage Diocésain à Lourdes		
15h30	Messe à l'Hôpital	REV

#### Samedi 27 août

Sainte Monique		
08h30	Confessions	REV
09h30	Inscription baptême	REV
11h00	Messe	REV
14h45	Mariage	CAR
16h15	Mariage	AUR
16h15	Mariage	M-HTE
17h00	Confession	LAN
18h00	Messe	LAN

#### Dimanche 28 août

22e Dimanche du Temps Ordinaire		
09h00	Messe	ST FEL
09h30	Messe	MON
10h45	Messe	REV
11h15	Messe	LOUB
11h15	Messe	ST PIE
12h00	Baptême	REV
12h30	Baptême	LOUB
17h00	Confessions	CAR
18h00	Messe	CAR

#### Lundi 29 août

Martyre de Saint Jean-Baptiste		
18h45	Vêpres	ST FER
19h00	Messe	ST FER

#### Mardi 30 août

Saint Flacré		
11h00	Messe à la Vendinelle	CAB
18h00	Inscriptions mariages	CAR

#### Mercredi 31 août

Saint Aristide		
09h00	Messe	REV
09h00	Permanence	AUR
18h30	Inscription Caté	AUR

### Radio Vatican >>>

#### Les franciscains annoncent la venue du Pape à Assise le 20 septembre.

Le Pape participera à la fin d'une rencontre interreligieuse qui se tiendra en présence du président de la République italienne, du patriarche de Constantinople Bartholomée 1er, et de 400 délégations religieuses, sociales et culturelles.

#### François Hollande remercie le Pape pour son soutien au peuple français.

Cette visite du 17 août est intervenue 3 semaines après l'assassinat du père Hamel par deux terroristes de Daesch. François Hollande avait alors appelé le Pape, afin de lui faire part du chagrin du peuple français, et l'assurer de l'engagement de la République à protéger tous les lieux de culte.

#### Les Gabonais invités à prier le Rosaire pour la présidentielle.

Le président de la Conférence des évêques Mgr Mathieu Madega Lebouakehan s'adresse aux fidèles à l'approche de l'élection. Dans son message, il demande aux organisateurs, aux forces de l'ordre, aux candidats et aux électeurs de considérer cette échéance électorale comme «un événement important qui restera gravé dans les annales de l'histoire et pour lequel le pays a besoin du secours de Dieu».

#### Institution du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie :

L'annonce était attendue depuis plusieurs mois : le Pape François institue un dicastère pour les Laïcs, la famille et la Vie. Il fusionne les compétences du Conseil pontifical pour les Laïcs et du Conseil pontifical pour la Famille, qui seront officiellement dissous le 1er septembre prochain.

**Le Cardinal Tauran souligne l'urgence du dialogue islamo-chrétien :** Revenant sur l'assassinat du Père Jacques Hamel, il publie une tribune dans l'Osservatore Romano du 12 août 2016 sur l'urgence du dialogue islamo-chrétien, qu'il présente comme « l'antidote le plus efficace » contre le terrorisme.

**Au Yémen, MSF évacue son personnel de six hôpitaux** "Ça ne peut plus durer !" C'est le cri lancé par Médecins sans frontières. Jeudi 18 août, l'ONG a décidé d'évacuer son personnel de six hôpitaux du Nord Yémen

Radiovaticana.va

#### Confessions chaque semaine,

- A la demande pendant l'adoration avant les Messes de Semaine
- Le Samedi 08h30 à 10h00 à Revel,
- Le samedi de 17h à 18h à Lanta ou Auriac
- Le Dimanche 17h à 18h00 à Caraman.

#### Messe à Saint Anatoly (Lanta) :

09h30, chaque 2e dimanche (Paroisse de Drémil.)

REVEL | CARAMAN | ALBIAC | AURIAC-SUR-VENDINELLE | AURIN | SAINT-APOLLONIE  
BEAUVILLE | BÉLESTA-EN-LAURAGAIS  
BOURG-SAINT-BERNARD | CABANIAL | CAMBIAC | CARAGOUDES | FAGET | FALGA | FRANCARVILLE | JUZES | LANTA | LA-SALVETAT-LAURAGAIS | LOUBENS LAURAGAIS | MAUREVILLE | MAURENS | MASCARVILLE | MONTÉ-GUT-LAURAGAIS | MOURVILLES-HAUTES | NOGARET | PRÉSERVILLE | PRUNET | ROQUES | ROUMENS | SAINT-FÉLIX-LAURAGAIS | SAINT-JULIA | SAINT-PIERRE-DE-LAGES | SAUSSENS | SÈGREVILLE | VAUDREUILLE | VAUX | VENDINE | GRAISSENS | LA PASTOURIE | LA JALABERTIE | CADENAC | VAURE | COUFFINAL | DREUILHE | SAINT-SERNIN

### HORAIRES DES MESSES

SAMEDI 27 AOÛT		SAMEDI 3 SEPTEMBRE	
18h00	Lanta (impair)	18h00	Lanta (impair)
DIMANCHE 28 AOÛT		DIMANCHE 4 SEPTEMBRE	
09h00	Saint Félix (Jours pairs)	09h00	Saint Félix (Jours pairs)
09h30	Montégut-Lauragais (4è dim)	09h30	Préserville (1er dim)
10h45	Revel (chaque dimanche)	10h45	Revel (chaque dimanche)
11h15	Loubens (fête locale)	11h15	Albiac (fête locale)
11h15	St Pierre de Lages (fête locale)		
18h00	Caraman (chaque dimanche)	18h00	Caraman (chaque dimanche)
Lundi :	19:00 Revel	Jeudi :	09:00 Revel
Mardi :	09:00 Revel		11:00 Caraman
	11:00 La Vendinelle	Vendredi :	09:30 Lanta
	15h30 Foyer Soleil (1 <sup>er</sup> mardi)		15:30 Hôpital de Revel
Mercredi :	09:00 Revel	Samedi :	11:00 Etoile
<b>Messes de semaine : Se référer à l'agenda paroissial en dernière page.</b>			

N°50 - Dimanche 21 août 2016  
21ème Dimanche du Temps Ordinaire

### ENSEMBLE PAROISSIAL DE REVEL- CARAMAN

# Movendo en Lauragais



## Tout petit, petit ... burkini !

Le refrain célèbre de cette mode estivale légère façon année 60-70, a ces jour-ci une résonance pour le moins inattendue ... Non seulement il s'agit des tenues elles-mêmes, qui contrairement au maillot de bain bien connu, couvre à peu près tout, ne laissant apparaître que les formes - et on sait que la suggestion est toujours plus érotique - ; mais plus encore de la volonté d'interdire ce format vestimentaire. Retournement historique, où ce qui apparaissait comme une transgression, la gloire d'une libération du corps bravant les interdits, devient la norme légale, le bon conformisme sociale, culturelle, une pratique quasi-religieuse, contre toute transgression d'un certain esprit de laïcité et chrétien.

Désormais tenez-vous le pour dit : à la plage on ne peut plus se baigner que dévêtu. Pourtant, ces dernier temps on nous encourageait à nous rhabiller, notamment les enfants, le rayonnement du Soleil étant trop fort pour nos peaux fragiles. Et tant pis pour celui qui justement aura pris trop de soleil la veille - j'ai connu ça -, il ne pourra retourner à la plage que dévêtu : l'arrêté est municipal !

On nous l'avait promis, la Laïcité justement, laissait à chacun sa vie personnelle, et ne s'occupait que de l'espace public et de sa neutralité. Raté ... Et pour couronner le tout, et s'assurer que le combat culturel sera bien

assuré par tous : un tout petit bikini serait plus ... chrétien !

Alors pitié, j'ai une demande à faire. Que ceux qui veulent répondre à un totalitarisme plus ou moins religieux, subtil et rampant, par un autre totalitarisme bête et caricatural s'assument ! Et n'embarquent pas la laïcité et les racines chrétiennes dans leurs errements, y compris lors des prochaines élections. Nos plages ne sont pas là pour répondre aux mœurs des plages Qataries ou Saoudiennes.

Qu'ils ne couvrent pas leur argumentaire de la Loi de 1905 - trop précieuse et nécessaire pour être caricaturé de cette façon -, ou de nos racines chrétiennes - trop spirituelles,

pour être réduites à une histoire de maillot de bain dont elle n'a que faire -. Chrétiens, nous avons justement rompu depuis longtemps avec les prescriptions religieuses vestimentaires ou alimentaires, pour ne pas y revenir dans une sorte d'esprit revanchard.

Ce n'est pas le burkini qui a tué le Père Jacques Hamel. Mais bien plutôt des enfants à qui nous n'avons pas su donner, ni l'esprit d'ouverture et de liberté que la Loi de 1905 a permis, ni les racines évangélique qui donnent la solidité intérieure, qui permet à l'âme de résister et de ne pas prêter le flan aux errements idéologiques et religieux, du premier manipulateur venu.

Oui vraiment, si notre combat final est celui du bikini contre le burkini, alors c'est sûr, Daesch a déjà gagné la guerre ! Pardon d'être si direct, mais sommes-nous à ce point des coquilles vides, pour que le combat politique en vienne à plus se soucier des fondements et racines de notre société pour imposer la taille d'un maillot de bain, que pour chercher à donner à nos enfants l'éducation qui les rendra capables, de surmonter toutes les épreuves, de construire une vie vraiment humaine ? Peut-être cette vaine bataille du maillot de bain, résonne-t-elle comme l'échec patent de toute une éducation, de toute une libération ?

SV

### Journée Diocésaine à Lourdes

#### Deux choix :

- **24 heures, 25/26 août :**  
Départ le 25 août, 16h00 (Ramassage)  
Retour le 26 août, 21h00 (Caraman - Revel)

- **1 journée, Vendredi 26 août :**  
Au départ de Caraman : 7h00-20h30  
Au départ de Revel : 6h30-21h00

#### Participation :

- 20 € La journée (Pique-nique tiré du sac)
- 35 € La journée (Déjeuner au restaurant)
- 80 € Nuit du 25 au 26 à l'hôtel (Dîner, petit-déjeuner, déjeuner au restaurant)

Inscriptions et renseignements pendant les permanences ou par téléphone ou internet à Revel, Caraman et Auriac.

## CATÉCHISME

### RÉ-INSCRIPTIONS et INSCRIPTIONS

Tous les Mercredis  
de 18h30 à 19h30 à Auriac

# Évangile du Dimanche >>>

## Évangile de Jésus Christ selon saint Luc 13,22-30.

Tandis qu'il faisait route vers Jérusalem, Jésus traversait villes et villages en enseignant. Quelqu'un lui demanda : « Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ? » Jésus leur dit : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car, je vous le déclare, beaucoup chercheront à entrer et n'y parviendront pas. Lorsque le maître de maison se sera levé pour fermer la porte, si vous,

du dehors, vous vous mettez à frapper à la porte, en disant : "Seigneur, ouvre-nous", il vous répondra : "Je ne sais pas d'où vous êtes." Alors vous vous mettez à dire : "Nous avons mangé et bu en ta présence, et tu as enseigné sur nos places." Il vous répondra : "Je ne sais pas d'où vous êtes. Éloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'injustice." Là, il y aura des pleurs et des

grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et que vous-mêmes, vous serez jetés dehors. Alors on viendra de l'orient et de l'occident, du nord et du midi, prendre place au festin dans le royaume de Dieu. Oui, il y a des derniers qui seront premiers, et des premiers qui seront derniers. »



# Nous avons mangé et bu en ta présence

Un glouton ... voilà un reproche bien connu fait à Jésus. Et nous l'avons vu aller vers les pêcheurs, et assumer de le faire, sous les yeux de ses contradicteurs soucieux de toute la rigueur de la Loi de Moïse : vouloir faire parti du Peuple de Dieu est une chose exigeante ... semble-t-il. Et Jésus d'aller et venir sans avoir l'air de se soucier de cette exigence, refusant de condamner, annonçant la venue du Salut dans une maison, puis une autre et encore. On ne compte plus les guérisons des lépreux, des aveugles, les sourds, des boiteux qui se succèdent les uns après les autres, tous jusqu'ici mis au banc, déclarés impurs : une miséricorde sans bornes ... semble-t-il.

Et voici la question d'un anonyme. Certainement quelqu'un qui a laissé aller son intelligence s'éveiller, à force d'écouter Jésus. Quelqu'un qui a vu peut-être ce qui semble contradictoire, ou ce qui semble étroit, et qui semble ne laisser que peu de chance au pécheur. Et là, Jésus ne le contredit pas,

il enfonce même le clou, ou la porte, comme si en effet, ce que la Loi de Moïse a de plus dur, l'Évangile l'aurait finalement aussi...

C'est un peu la distance qu'il faut parcourir entre le « moi non plus je ne te condamne pas » et le « va et ne pêche plus... » Où faut-il appuyer le plus ? Sur l'annonce de la Miséricorde, ou sur la vérité du péché, et de la conversion nécessaire ? Ces temps-ci, le Pape François a l'air justement de reposer la question de cette distance, et d'inviter à la parcourir, à s'en donner les moyens. On le sent très sévère, notamment lorsqu'il s'agit de la responsabilité de chacun dans l'Annonce de la Foi, comme du service des hommes, comme du service des âmes. On le sent aussi rempli d'attentions, un cœur pour les miséreux de toutes sortes, tous ceux qui se tiennent loin à cause de leurs épreuves et de leurs fautes.

Alors quand on entend Jésus dire à ceux qui

ont mangé et bu avec lui, - et nous le faisons à chaque Messe -, « je ne sais pas d'où vous êtes », nous sommes forcément saisi qu'une telle réponse puisse exister de la part du Seigneur. On peut bien imaginer la surprise, « les pleurs et les grincements de dents. »

Chacun nous sommes dans la situation du miséreux : la miséricorde ne nous abandonne pas. Mais chacun nous devons aussi devenir ce cœur pour nos frères : la justesse de notre vie c'est justement de n'abandonner aucun de ceux qui nous sont confiés. La grâce nous accompagne, elle nous entraîne, elle nous invite justement à faire le choix dynamique de la Miséricorde. C'est cela que Jésus veut nourrir en nous : ce que nous avons bu et mangé, c'est Jésus Miséricordieux, pour devenir Lui, un autre Christ pour nos frères. Ainsi, au jour du Jugement tel que Saint Matthieu le décrit, il nous dira : j'avais faim et vous m'avez donné à manger ... Venez les bénis de mon Père ! SV

## Question de Foi >>>

# LES DIX COMMANDEMENTS

### CHAPITRE II

#### LE CINQUIÈME COMMANDEMENT : NE PAS TUER

**Pourquoi faut-il respecter la vie humaine?** Parce que la vie humaine est sacrée. Dès son origine, elle comporte l'action créatrice de Dieu et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin. Il n'est permis à personne de détruire directement un être humain innocent, car cela est gravement contraire à la dignité de la personne et à la sainteté du Créateur. « Vous ne ferez pas mourir l'innocent et le juste » (Ex 23,7).

**Pourquoi la légitime défense des personnes et des sociétés n'est-elle pas contraire à cette règle absolue?** Par la légitime défense, on fait le choix de se défendre et de mettre en valeur le droit à la vie, la sienne propre ou celle d'autrui, et non le choix de tuer. Pour qui a la responsabilité de la vie d'autrui, la légitime défense peut être aussi un devoir grave. Toutefois, elle ne doit pas comporter un usage de la violence plus grande que ce qui est nécessaire.

**À quoi sert une peine?** Une peine infligée par l'autorité publique légitime a pour but de réparer le désordre introduit par la faute, de défendre l'ordre public et la sécurité des personnes, et de contribuer à l'amendement du coupable.

**Quelle peine peut-on infliger?** La peine infligée doit être proportionnée à la gravité du délit. Aujourd'hui, étant donné les possibilités



dont l'État dispose pour réprimer le crime en rendant inoffensif le coupable, les cas d'absolue nécessité de la peine de mort « sont désormais très rares, sinon même pratiquement inexistant » (Evangelium vitae). Quand les moyens non sanglants sont suffisants, l'autorité se limitera à ces moyens, parce qu'ils correspondent mieux aux conditions concrètes du bien commun, ils sont plus conformes à la dignité de la personne et n'enlèvent pas définitivement, pour le coupable, la possibilité de se racheter.

**Qu'interdit le cinquième commandement?** Le cinquième commandement interdit

comme gravement contraires à la loi morale : L'homicide direct et volontaire, ainsi que la coopération à celui-ci;

l'avortement direct, recherché comme fin et comme moyen, ainsi que la coopération à cet acte, avec la peine d'excommunication, parce que l'être humain, dès sa conception, doit être défendu et protégé de manière absolue dans son intégrité;

l'euthanasie directe, qui consiste à mettre fin, par un acte ou par l'omission d'une action requise, à la vie de personnes handicapées, malades ou proches de la mort;

le suicide et la coopération volontaire à celui-ci, parce qu'il est une offense grave au juste amour de Dieu, de soi-même et du prochain; quant à la responsabilité, elle peut être aggravée en raison du scandale ou diminuée par des troubles psychiques particuliers ou par de graves craintes.

Dans Compendium CEC.

## Vie paroissiale >>>

# Calendrier des messes 2016-2017

Le calendrier des fêtes locales et des messes bi-annuelles

ANNEE 2016		20/11	11h15 Nogaret	05/03	11h15 Vaudreuille
21/08	09h30 Vauré 11h15 Maurens 11h15 St Julia 16h00 Ste Appolonie	26/11	18h00 Caraman (Ste Barbe)	12/03	11h15 Mascarville
28/08	11h15 Loubens 11h15 St Pierre de L.	27/11	11h15 Maureville	19/03	11h15 Maureville (St Joseph)
03/09	11h15 Roques	04/12	11h15 Belestia	25/03	18h00 Francarville
04/09	11h15 Caragoudes	11/12	11h15 Segreville	26/03	11h15 Cambiac
11/09	09h00 Auriac 09h30 Cadenac 10h00 SausSENS 11h15 Préserville	18/12	11h15 Vendine	02/04	11h15 Le Cabanial
18/09	11h15 Le Cabanial 11h15 Aurin	<b>ANNEE 2017</b>		09/04	11h15 Vauré
25/09	11h15 Juzes	01/01	11h15 Roumens	16/04	11h15 Saint Sernin
02/10	11h15 Francarville 11h15 La Pastourie	08/01	11h15 La Salvetat	23/04	11h15 Caragoudes
09/10	11h15 Prunet	15/01	11h15 Mourvilles-Hautes	30/04	09h30 Roques 11h15 Maurens
15/10	18h00 Le Vaux	22/01	11h15 Albiac	07/05	11h15 La Pastourie
16/10	11h15 Graissens	29/01	09h30 La Jalabertie 11h15 Ste Appolonie	13/05	18h00 Prunet
30/10	11h15 Le Falga	04/02	18h00 Juzes	14/05	11h15 Aurin
06/11	11h15 Couffinal	05/02	11h15 Le Vaux	20/05	11h15 Le Falga
11/11	09h30 Revel (Anc. Comb) 11h00 Auriac (Anc. Comb.)	12/02	11h15 Dreuilhe	28/05	9h30 Loubens 11h15 Cadenac
13/11	11h15 Beauville	19/02	11h15 Le Faget		

## Pèlerinages à venir...

### Pèlerinage du Rosaire à Lourdes

Deux choix :

- **24 heures, 6/7 octobre :**

Départ le 6/10, 16h00 (Ramassage)  
Retour le 7/10 octobre, 21h00 (Caraman - Revel)

- **1 journée, Vendredi 7 octobre :**

Au départ de Caraman : 7h00-20h30  
Au départ de Revel : 6h30-21h00

- Dimanche 16 Octobre :

### Pèlerinage à Saint Bertrand de Comminges

Départ et retour à Auriac :  
8h00 - 19h00

Inscriptions et renseignements  
pendant les permanences  
à Revel, Caraman et Auriac.



## Pense pas bête >>>

SAMEDI			
18h00	<b>Auriac</b> (jours pairs)	<b>Lanta</b> ( jours impairs)	
DIMANCHE			
9h00	<b>Saint-Felix</b> (jours pair)	<b>Bourg-Saint-Bernard</b> (jours impairs)	
9h30	<b>Préserville</b> semaine 1	<b>Saint-Julia</b> Semaine 2	<b>Saint-Pierre-De-Lage</b> Semaine 3
			<b>Montégut-Lauragais</b> Semaine 4
10h45	<b>Revel</b>		
11h15	<b>Fêtes et messes bi-annuelles</b>		
18h00	<b>Caraman</b>		

## HORAIRE DE MESSES



## Service Evangelique des Malades (SEM)

"J'étais malade et vous m'avez visité" (Mt 25, 35).  
**07 68 45 44 50**

## Carnet

### Du 20 août au 28 août 2016

#### Baptêmes

Tino SANTAMARIA CARILLO BAILLEUL (21/08 Revel)  
Emmy SAFFON GOBBO (28/08 Revel)  
Justine LACLAU (28/08 Revel)  
Léandre LAVERDURE (28/08 Loubens)  
Fabio DA CUNHA TEIXEIRA (10/09 Revel)  
Giulio DEGIOVANNI (10/09 Auriac)  
Gabriel QUINTIN PEBROCO (17/09 Prunet)  
Thibault THARET (18/09 Revel)  
Luisa MALTERRE (18/09 Revel)

#### Mariages

Delphine ACIS / Damien SONNOIS (24/08 Auriac)  
Stephanie CAUBERE / Julien BARZI (27/08 Auriac)  
Karine LOPEZ / Christophe LEBEAU (27/08 Caraman)  
Claire MAZEAU / Michael GEBLE (27/08 Mourvilles-Hautes)  
Dagmara DEREN / François COUADAU (03/09 Préserville)  
Kaina Valentinova KOSTEVA / Mathieu DECHAUMET (03/09 St Féat)  
Héloïse GUIRAUD / Aurélien IMPERIAL (03/09 Revel)

#### Intentions de Messe

Famille AVERSENG (20/08 Auriac) +  
Famille d'ARAILH (20/08 Auriac) +  
Georges REY (20/08 Auriac) +  
Emma MOULIERES (21/08 Bourg) +N  
Bernard JULIE - Famille RAYSAC (21/08 Revel)  
Corinne BACCHINI et Laurent SENCHELLE (21/08 Revel)  
Action de Grâce à Vierge ND de Lourdes (21/08 Revel)  
Saturnin MAZIERES (21/08 Maurens) +N  
Louis SEULEN (21/08 St Julia) +A  
Famille GRAULLE (21/08 Ste Apollonie) +  
Odile SARDA (21/08 Caraman) +N  
Nicolette (21/08 Caraman) V  
Famille FAURE (25/08 Caraman) +  
Anne MONTAGNE (26/08 Revel - Hôpital) +

#### Prière mensuelle des Défunts

**Dimanche 28 août 2016**  
Odile SARDA  
Huguette BENECH  
Jean-Marie CLUSCART  
Antoinette RAMOND  
Antonia ARTES  
Irénee VAISSIERE  
Gérard DECAS

Chaque dernier dimanche du mois, prière pour tous les défunts du mois et anniversaires, à 10h45 Revel et 18h00 Caraman.



#### - Offrandes indicatives :

Messe : 17 E, Quêtes ordinaires : 5 E  
Baptême, Mariage, Sépultures : de 120 à 150 E.  
Bénédictio des Maisons : 20 E

#### - Horaires indicatifs :

**Baptêmes :** (S'inscrire 3 mois à l'avance) le dimanche 12h-12h15 le samedi 11h.

**Mariages :** (S'inscrire 1 an à l'avance) 14h45 - 16h15.

**Sépultures :**  
Tous les jours, 10h30, 13h45, 15h30.  
**Sauf le lundi, 15h30, et le samedi, 10h30.**  
**Pas de Sépulture les dimanches et fêtes.**

## Prière universelle

Adorons le Christ, Seigneur. Il est la tête ; nous sommes les membres de son corps :

**R/ Vienne ton règne, Seigneur !**

Christ, ami des hommes, tu as établi ton Eglise signe de salut pour les peuples : qu'elle soit fidèle à sa mission.

Tu veux rassembler tes frères en un seul Corps ; avive en nous le désir de l'unité.

Garde en communion le pape et les évêques ; qu'ils servent ton peuple au milieu des nations.

Accorde au monde la paix ; fais-nous les artisans de ta justice.

Ta résurrection nous a ouvert les portes de la vie : qu'ils entrent, ceux qui ont mis leur espérance en toi.